

Une initiative Shopera

Shopera asbl
Avenue E. Van Nieuwenhuyselaan 8
1160 Bruxelles
numéro d'entreprise : 0723.821.522

Guide du commerçant




shopera
L'Association des commerçants
du centre-ville de Bruxelles

2019-2020

COLLECTE DES DÉCHETS



- Obligation d'avoir un contrat avec un collecteur de déchets enregistrés auprès de Bruxelles-Environnement. Amende encourue : 250EUR.
- Obligation de tri des déchets (papiers, cartons, PMC, verre). Amende encourue 250EUR.
- Pliez les cartons en paquets. Ne pas mélanger les déchets.
- Sortie des déchets uniquement les jours stipulés dans votre contrat.

Si vous avez un contrat avec Bruxelles Propreté :

- Si vous êtes situé : Rue Neuve/Place de Brouckère/Bld Anspach
Rue des Fripiers/Rue Grétry/Marché aux herbes

Quel déchet ?	Jour de ramassage <i>voir votre contrat et remplir ici</i>	Quelle heure sortir ?
Cartons		La veille après 22h00 ou le matin avant 10h. Exception Rue Neuve : AVANT 9H30 !
Sacs fuchsia (tout venants)		
Sacs jaunes (papier)	JEUDI *	La veille après 18h00 et avant 05h30 le jour même.
Sacs bleus (PMC)	LUNDI *	
Sacs orange	JEUDI *	
Encombrants		Au RecyParks ou via Bruxelles Propreté : 0800/981.81

Votre contrat reprend les jours et quantités de déchets et les coordonnées du délégué commercial. Contactez-le si vous souhaitez le modifier !

- Si vous êtes situés : Blv Adolphe Max/Rue du Finistère/Rue St Michel
Rue du Pont Neuf/Rue de Malines/ Place de la Monnaie/Rue Fossé aux loups

Quel déchet ?	Jour de ramassage <i>voir votre contrat et remplir ici</i>	Quelle heure sortir ?
Cartons		La veille après 18h00 et avant 5h30 le jour même.
Sacs fuchsia (tout venants)		
Sacs jaunes (papier)	JEUDI *	
Sacs bleus (PMC)	LUNDI *	
Sacs orange	JEUDI *	
Encombrants		Au RecyPark ou via Bruxelles Propreté : 0800/981.81

Votre contrat reprend les jours et quantités de déchets et les coordonnées du délégué commercial. Contactez-le si vous souhaitez le modifier !

**Sauf si vous avez modifié la date et que votre contrat spécifie un autre jour.*

ÉCOLOGIE



- Jetez vos mégots/chewing gums dans les cendriers/poubelles publiques prévus à cet effet !
- Utilisez des sacs réutilisables (coton)

Bénéficiez d'un Audit Energétique Gratuit !



SÉCURITÉ



- Vol à la tire
- Vol à l'étalage
- Vol avec violence
- Faux/usage de faux



Appelez le 101.

Il faut **TOUJOURS** porter plainte. Au commissariat ou en ligne : <http://www.police-on-web.be/>

Bénéficiez de formations de sécurité gratuites !



CONVIVIALITÉ DU QUARTIER



- Saluez le personnel de nettoyage et les agents de sécurité. Ils travaillent pour vous !
- Distribution commerciale – **02/279.25.30** et/ou envoyez une photo à animations.eco.animaties@brucity.be
- Autorisation de terrasse/étalage : **02/279.22.60** ou horecaZ2@brucity.be
- Aide pour les sans-abris : association Diogènes : **02/502.19.35** ou info@diogenes.brussels
- Aide pour usagers de drogues : ASBL Transit : **02/215.89.90**

ENVIRONNEMENT



Téléchargez l'app « Fix My Street » pour signaler les problèmes suivants :

- Dépôts illicites
- Détérioration mobilier urbain
- Pavés
- Déchets au sol
- Éclairage
- Tags
- Déjections canines

Via App « FIX MY STREET »
ou 0800.901.07
ou proprete@brucity.be

PLUS D'INFO ET CONTACTS

Contact Bruxelles Propreté / <https://www.arp-gan.be>
Contact Ville de Bruxelles – Propreté : **0800.901.07**
ou proprete@brucity.be
Contact Shopera : qh@shopera.be ou **0473/80.67.72**